

Amélioration de la sûreté des lieux de travail

Déductions pour amortissement et subventions pour compenser les dépenses engagées afin d'améliorer la sûreté des lieux de travail et des aires de traitement des patients

La COVID-19 a forcé les cabinets dentaires à s'adapter à une réglementation nouvelle ou provisoire. Bien des cabinets ont eu à modifier leur aménagement afin de protéger leurs patients et leur personnel, notamment en créant une séparation entre les patients, en apportant des modifications aux salles de traitement ou en augmentant la circulation d'air dans le cabinet.

La capacité de récupérer une partie des coûts grâce à des déductions pour amortissement permettrait d'atténuer certaines difficultés à court terme auxquelles les professionnels de la santé de première ligne sont confrontés pour assurer la santé et le bien-être de la population tout au long de la pandémie. Cette mesure devrait être rétroactive au début de 2020, ou à tout le moins au 1^{er} mars 2020. Vu que la crise actuelle continue de sévir et en prévision de futures urgences de santé publique, il serait utile que les fournisseurs de soins de santé puissent bénéficier d'une subvention pour apporter de nouvelles améliorations à l'aménagement de leur cabinet. Une telle subvention pourrait aussi contribuer au sens large à la relance économique.

RECOMMANDATION :

L'Association dentaire canadienne recommande au gouvernement fédéral d'accorder des déductions pour amortissement afin d'aider à couvrir les sommes investies pour améliorer la sûreté des espaces de travail et des aires de traitement des patients dans les cabinets de santé, ainsi que de consentir des subventions pour encourager les cabinets à continuer d'améliorer ces aires.



L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.

Personne-ressource :

Dr Aaron Burry
Directeur général adjoint –
Affaires professionnelles

Association dentaire
canadienne

aburry@cda-adc.ca
613-520-5034



ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

Régimes d'assurance santé complémentaires pour les entreprises canadiennes

Le besoin de services de santé complémentaires n'a jamais été aussi grand que depuis la pandémie de COVID-19. En cette période d'incertitude, la stabilité des régimes d'assurance santé complémentaires, souvent offerts par les employeurs, est essentielle pour la santé et le bien-être de la population canadienne.

Rôle du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec des parties prenantes pour trouver des moyens d'inciter les employeurs ou les promoteurs de régimes d'assurance à maintenir ou à améliorer les régimes d'assurance santé complémentaires, et pour offrir des incitatifs semblables aux Canadiens qui pourraient vouloir parrainer leurs propres régimes. Ainsi, les Canadiens pourraient avoir accès aux services dentaires, psychologiques, d'optométrie, de chiropraxie et de physiothérapie dont ils ont besoin, puisqu'après tout nous traversons tous une période de grand stress.

RECOMMANDATION :

L'Association dentaire canadienne recommande que le gouvernement fédéral aide les entreprises canadiennes à offrir un régime d'assurance santé complémentaire.



L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.

Personne-ressource :

Dr Aaron Burry
Directeur général adjoint –
Affaires professionnelles

Association dentaire
canadienne

aburry@cda-adc.ca
613-520-5034



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.



Accès à des soins buccodentaires de qualité pour toute la population canadienne

Le Canada a l'un des meilleurs systèmes de prestation de soins buccodentaires du monde. Ces soins y sont prodigués principalement dans des cabinets dentaires privés régis par une réglementation publique. Or, pour que toute la population puisse avoir accès à des soins buccodentaires de qualité, il faut un financement ciblé.

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2018 de Statistique Canada :

- autant de Canadiens ont consulté un professionnel dentaire (74 %) qu'un professionnel médical (74 %) au cours d'une période d'un an;
- parmi les Canadiens de 12 ans et plus, 67 % ont consulté un professionnel dentaire en 2014 et 75 % en 2018; cette augmentation correspond à 4 millions de personnes;
- la proportion de Canadiens de 65 ans et plus qui ont consulté un professionnel dentaire tous les ans est passée de 55 % à 68 % en quatre ans.



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.



L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.

Accès à des soins buccodentaires de qualité pour toute la population canadienne

Malheureusement, ce ne sont pas tous les membres de la population canadienne qui ont un aussi bon accès à des soins buccodentaires. Plus de Canadiens issus de communautés marginalisées éprouvent des difficultés à accéder à des soins buccodentaires de qualité.

Les solutions pour améliorer l'accès aux soins buccodentaires doivent tenir compte de questions complexes et il ne faut pas s'attendre à ce qu'un organisme, même le gouvernement fédéral, arrive à lui seul à s'occuper des disparités en matière de santé buccodentaire entre certains groupes de la population canadienne.

Il faut financer des programmes provinciaux et territoriaux de soins buccodentaires ciblés qui contribuent à répondre aux besoins de groupes précis.

Régimes provinciaux et territoriaux de soins buccodentaires

La plupart des régimes publics de soins buccodentaires relèvent de compétences provinciales ou territoriales.

Le recours à des programmes de santé buccodentaire publics est de plus en plus marqué pour les personnes âgées à faible revenu, les enfants et les personnes ayant des troubles de mobilité, de développement, de santé physique et de santé mentale.

Or, à l'échelle du pays, l'érosion du financement de ces régimes dans la dernière décennie a fait en sorte que ces programmes ne couvrent plus adéquatement les besoins des groupes vulnérables.

Rôle du gouvernement fédéral

Dans le contexte du Transfert canadien en matière de santé, l'ADC croit qu'une partie des fonds accordés aux provinces et aux territoires doit servir expressément aux programmes cruciaux de soins buccodentaires.

Une telle enveloppe serait utile aux programmes dont le financement s'est érodé et aiderait à rétablir les régimes de soins buccodentaires annulés à cause de compressions dans les budgets provinciaux et territoriaux.

RECOMMANDATION :

L'Association dentaire canadienne recommande de prévoir un financement à long terme des programmes publics de soins buccodentaires fournis au niveau provincial et territorial, et ce, grâce à une enveloppe dédiée de 3 milliards de dollars inscrite dans le Transfert canadien en matière de santé.



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

Personne-ressource :

Dr Aaron Burry
Directeur général adjoint –
Affaires professionnelles

Association dentaire
canadienne

aburry@cda-adc.ca
613-520-5034



Santé buccodentaire des enfants autochtones

Les enfants inuits et des Premières Nations ont un taux largement plus élevé de maladies dentaires que la majorité du reste de la population canadienne.

- Le taux de caries chez les enfants inuits et des Premières Nations est de quatre à cinq fois supérieur à la moyenne nationale, et il continue d'augmenter.
- Les chirurgies ambulatoires pour les caries chez les enfants sont huit fois plus fréquentes au sein des populations comptant un fort pourcentage d'enfants inuits et des Premières Nations.
- La prépondérance des maladies parodontales est également élevée chez les enfants inuits et des Premières Nations.

Une mauvaise santé buccodentaire n'affecte pas seulement le sourire. Elle se répercute sur bien des aspects de la qualité de vie :

- l'estime de soi
- les perspectives d'emploi
- la capacité de manger des aliments nutritifs
- l'état de santé générale

L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

Santé buccodentaire des enfants autochtones

Les facteurs qui contribuent à ce phénomène sont complexes et multiples et ils s'inscrivent dans une discussion beaucoup plus vaste de la réconciliation et de la transformation des services de santé.

De l'eau potable pour la santé buccodentaire

La santé buccodentaire dans les communautés autochtones ne s'améliorera pas s'il n'y a pas d'eau potable.

L'Association dentaire canadienne reconnaît le travail accompli pour supprimer les avis d'ébullition de l'eau dans les communautés autochtones. Il est crucial que ce travail se poursuive urgemment. Il faut mettre l'accent sur une infrastructure durable pour l'eau qui sera d'origine communautaire et qui fera en sorte que l'accès à de l'eau potable soit la norme.



RECOMMANDATIONS :

- L'Association dentaire canadienne recommande que le ministère des Services autochtones continue à travailler au problème d'eau potable dans les communautés inuites et des Premières Nations.
- L'Association dentaire canadienne recommande que le ministère des Services autochtones trouve aussi des solutions durables pour garantir de l'eau potable dans ces communautés une fois pour toutes.



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

Personne-ressource :

Dr Aaron Burry
Directeur général adjoint –
Affaires professionnelles

Association dentaire
canadienne

aburry@cda-adc.ca
613-520-5034



Aide pour obtenir de l'équipement de protection individuelle

Il faut de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) pour prodiguer des soins bucco-dentaires. Les dentistes et tous les membres de l'équipe dentaire sont des travailleurs de la santé de première ligne qui assurent chaque jour des soins bucco-dentaires urgents, très urgents et courants pour aider à éviter que des patients ne finissent à l'hôpital ou à l'urgence. Les cabinets dentaires doivent pouvoir acheter de l'ÉPI fiable, à prix raisonnable et de qualité médicale, tels des respirateurs N95, des masques chirurgicaux de niveau 3, des gants et des blouses, pour continuer à fournir les soins de santé bucco-dentaire dont la population a besoin.

L'Association dentaire canadienne comprend toute la complexité de répondre à la demande constante et inégalée d'ÉPI à prix raisonnable vu que l'approvisionnement est limité à cause de la pandémie de COVID-19 et que les problèmes dans les chaînes d'approvisionnement ont exacerbé les pénuries.

Le secteur de la médecine dentaire a de la difficulté à se procurer de l'ÉPI depuis le début de la pandémie, ce qui a causé des interruptions de services dans certains cabinets et limité la prestation de soins bucco-dentaires auprès de certaines personnes. Une garantie d'accès à l'ÉPI nécessaire pour les dentistes et l'ensemble de l'équipe dentaire fera en sorte que toute la population puisse continuer à recevoir des soins bucco-dentaires essentiels dans les cabinets dentaires locaux sans que le réseau de la santé du pays ne devienne surchargé.

Rôle du gouvernement fédéral

Les cabinets dentaires achètent le même genre d'ÉPI que les grands établissements de santé publics. Ces établissements, tout comme le gouvernement du Canada, pourraient profiter d'un pouvoir d'achat pour acquérir de grandes quantités d'ÉPI (ou pour imposer des lignes directrices aux fournisseurs qui en ont à vendre) et livrer en priorité ce matériel aux entités qui offrent activement des soins de première ligne, y compris aux dentistes.

RECOMMANDATION :

L'Association dentaire canadienne recommande que le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'Agence de la santé publique du Canada, travaille avec les médecins en chef des provinces et leurs directeurs de santé dentaire respectifs pour s'assurer que les dentistes ont un accès stable et continu à de l'ÉPI à un prix raisonnable, y compris à des masques de qualité chirurgicale, des respirateurs N95 et des gants. Il faut que cette aide reste dynamique et qu'elle s'adapte à l'ÉPI offert sur le marché, selon l'évolution de l'approvisionnement dans les prochaines années.



L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé bucco-dentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.

Personne-ressource :

Dr Aaron Burry
Directeur général adjoint –
Affaires professionnelles

Association dentaire
canadienne

aburry@cda-adc.ca
613-520-5034



L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.